

CHAP 2

Les nombres entiers

I. Ecriture des nombres entiers

Propriété 1 : Un nombre entier s'écrit avec les dix chiffres de 0 à 9.
Chaque chiffre a une valeur qui dépend de son rang dans l'écriture de ce nombre.

Exemple : $604 = (6 \times 100) + (0 \times 10) + (4 \times 1)$ mais $640 = (6 \times 100) + (4 \times 10) + (0 \times 1)$

Remarque : Il est donc nécessaire de connaître par cœur le tableau suivant qui donne le rang de chaque chiffre dans le nombre :

Centaines de milliards	Dizaines de milliards	Unités de milliards	Centaines de millions	Dizaines de millions	Unités de millions	Centaines de mille	Dizaines de mille	Unités de mille	centaines	dizaines	unités
							4	8	3	5	9

Exemples : Dans le nombre 48 359, 3 est le chiffre des centaines.
De plus, dans le nombre 48 359, il y a 483 centaines car $48\ 359 = 483 \times 100 + 59$

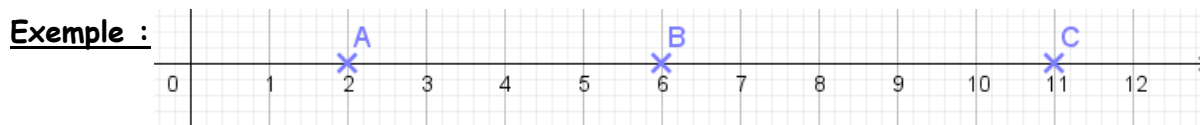
Propriété 2 : Pour lire plus facilement les grands nombres entiers, on regroupe les chiffres par groupes de 3 en partant du chiffre des unités (à droite).

Exemple : Au lieu d'écrire 87654321, on écrira : 87 654 321, ce qui permet de lire facilement :
« quatre-vingt-sept-millions-six-cent-cinquante-quatre-mille-trois-cent-vingt-et-un »

II. Repérage sur une demi-droite graduée

Définition :

1. Sur une demi-droite graduée, chaque point est repéré par un nombre que l'on appelle l'**abscisse** du point.
2. Le point O d'abscisse 0 s'appelle l'**origine** de la demi-droite graduée.



Le point A a pour abscisse 2, on peut écrire : **A(2)**.
L'abscisse du point B est 6, celle du point C est 11. On note : **B(6) et C(11)**.